



L'encadrement des activités informelles des biffins à Paris : une réponse à la crise ?

L'inquadramento dell'attività informale degli straccivendoli a Parigi: una risposta alla crisi?

Hélène BALAN

Doctorante en géographie
Laboratoire ESO, Rennes

Résumé : Cet article analyse l'articulation entre le motif de la crise, l'extension de marchés informels à Paris et l'encadrement des activités de vendeurs d'articles de récupération présents sur ces marchés, les biffins. En 2008, l'extension des marchés informels est associée à une conjoncture de crise économique, bien que la corrélation entre les deux phénomènes soit à nuancer. Or, depuis les années 1970, les crises récurrentes en France se sont accompagnées de recompositions de l'action sociale. L'encadrement des biffins s'inscrit dans ce double contexte. Il n'a toutefois pas été initialement pensé comme une réponse à la crise, mais à une mobilisation locale, celle des biffins, engagée avant que ne s'étendent les marchés informels. L'utilisation du motif de la crise dans les controverses sur les marchés informels et l'encadrement des biffins est alors prise dans une tension entre montée en généralité et promotion du « local », qui s'articule aux nouvelles formes de l'action sociale. Le cas de l'encadrement des activités informelles des biffins à Paris fait ainsi apparaître de nouvelles combinaisons locales entre insertion et gestion urbaine des questions de pauvreté.

Mots-clés : informel, pauvreté, controverses, gestion, local

Riassunto: Questo articolo analizza l'articolazione fra il motivo della crisi, l'espansione dei mercati informali a Parigi e l'inquadramento dell'attività dei venditori di articoli di 'recupero' presenti sugli stessi mercati. Nel 2008, l'espansione dei mercati informali è associata ad una congiuntura di crisi economica, benché la correlazione fra i due fenomeni debba essere relativizzata. A partire dagli anni '70, le ricorrenti crisi in Francia sono state accompagnate da riorganizzazioni dell'azione sociale. L'inquadramento degli straccivendoli s'inscrive in questo duplice contesto. Inizialmente però, tale inquadramento non è stato pensato come risposta alla crisi, ma come risposta ad una mobilitazione locale, quella degli straccivendoli, cominciata prima dell'espansione dei mercati informali. L'utilizzo dei motivi della crisi nelle controversie sui mercati informali e l'inquadramento degli straccivendoli viene allora intrappolato nella tensione che si crea fra la generalizzazione del particolare (la "risalita in generale") e la promozione del locale che si articola con le nuove forme di azione sociale. Il caso dell'inquadramento delle attività informali degli straccivendoli a Parigi lascia così apparire delle nuove combinazioni locali, comprese fra l'inserzione e la gestione urbana, delle questioni sulla povertà.

Parole chiave: Informalità, povertà, controversie, gestione, locale

Des marchés informels se redéployent aujourd'hui dans des quartiers encore populaires de Paris, en marge des marchés aux Puces de Saint-Ouen, de Montreuil et de Vanves, ainsi que dans le Nord-Est de la capitale, aux carrefours de Belleville et de Barbès. Les vendeurs, dont le nombre est estimé à quelques milliers, proposent majoritairement des articles de récupération, déballés à même le sol. Le phénomène, relativement limité jusqu'en 2008, a depuis connu une soudaine extension. Si les petites activités de rue avaient presque disparu dans la société fordiste des années 1960 (Coste, 1994), ces marchés informels « rendent de nouveau visible une précarité que l'on pensait marginale et régulée » (Milliot, 2010, 18) dans les sociétés occidentales.

Depuis 2006, « sur les conseils des élus Verts » (Milliot, 2010, 44), des vendeurs informels d'articles de récupération, les *biffins*, d'après un ancien surnom des chiffonniers, se sont constitués en association à la Porte de Montmartre, en marge du marché aux Puces de Saint-Ouen. S'adressant en premier lieu à la municipalité socialiste du 18^e arrondissement de Paris, la mobilisation des biffins a réclamé l'arrêt de la répression contre les activités de ces héritiers revendiqués des chiffonniers omniprésents à Paris au 19^e siècle et repoussés aux marges de la ville au début du 20^e siècle (Barles, 2005 ; Charpy, 2011 ; Faure, 1977 ; Labbens, 1978). Cette mobilisation, soutenue par des représentants politiques et associatifs locaux, des clients du marché informel et des habitants du quartier, a été initiée à la fin de l'année 2005. Mais c'est à partir de l'été 2007, et durant toute la période précédant les élections municipales de 2008, qu'elle a véritablement pris de l'ampleur, notamment sur le plan médiatique. Or, c'est au même moment qu'ont commencé à se faire nettement sentir en France les répercussions de la récession économique amorcée par la crise financière des *subprimes* aux États-Unis.

En 2008, le travail de médiation entrepris par les biffins et leurs soutiens auprès des riverains du quartier de la Porte de Montmartre est perturbé par l'extension locale et parisienne des marchés informels. La

mobilisation des biffins aboutit néanmoins, en 2009, à l'ouverture d'un espace de cent places de vente autorisée d'articles de récupération à la Porte de Montmartre : le « Carré des biffins ». Mais le développement des marchés informels sur le territoire de Paris et des communes limitrophes de Saint-Ouen, Bagnolet, Montreuil et Vanves, déclenche de nouvelles controverses au-delà du quartier de la Porte de Montmartre. Ces controverses¹ mettent en opposition le registre du « droit à la ville » (Lefebvre, 1968 ; Harvey, 2011) des biffins, que ces vendeurs précaires exerceraient *via* le petit commerce de rue, et celui de la défense du « cadre de vie » des riverains². Un nouveau « collectif de soutien aux biffins pour l'élaboration d'alternatives à la répression » est ainsi créé en 2011 à Belleville, dans le 20^e arrondissement, à l'initiative d'élus locaux d'Europe Ecologie - Les Verts (EE-LV) et du Parti de Gauche (PG).

À partir de 2008, l'omniprésence du motif de la crise constitue la toile de fond des controverses autour des marchés informels. Pourtant, les occurrences du terme s'avèrent rares dans les données utilisées ici³. Quels usages les acteurs impliqués dans la mobilisation des biffins et les controverses autour des marchés informels font-ils du motif de la crise ? Comment le recours discursif

1 Une controverse est une discussion suivie et argumentée sur une question, ouverte par l'expression d'une opinion critique ou d'opinions divergentes. En tant qu'objets d'études sociologiques puis, plus récemment, géographiques, les controverses sont associées aux conflits (Melé, 2008). La controverse apparaît comme une forme de conflit caractérisée par sa dimension délibérative. Celle-ci suppose, dans une certaine mesure, une publicisation et une politisation du conflit et, par conséquent, une relative montée en généralité.

2 En dénonçant la répression, le mouvement des biffins a ouvert la controverse à la Porte de Montmartre. Par la suite, l'extension des marchés informels et la perspective de l'ouverture de places de vente pour les biffins suscitent des mobilisations de riverains, qui peuvent être lues en termes de « territorialisations réactives » : « Le territoire qu'il s'agit de protéger ne préexiste pas au conflit ; il est construit au moment où il faut le défendre » (Melé, 2008, 12).

3 Cet article s'appuie sur un suivi régulier des débats publics locaux sur la question des marchés informels en 2011-2012, un travail d'observation participante du collectif de soutien aux biffins de Belleville, ainsi que sur le rapport de V. Milliot sur le marché informel et la mobilisation des biffins à la Porte de Montmartre (Milliot, 2010).

au motif de la crise permet-il la promotion d'un modèle alternatif de gouvernance ? En quoi l'encadrement des activités informelles des biffins constitue-t-il une réponse à la crise ? L'examen des occurrences du motif de la crise dans les controverses autour des marchés informels permet de mettre en évidence les enjeux d'échelles sous-jacents à la mobilisation des biffins et au traitement de la question par les pouvoirs municipaux. Il est difficile d'affirmer avec certitude que l'extension des marchés informels parisiens en 2008 n'est qu'une conséquence directe de la crise, comme de déterminer quel rôle a pu jouer la mobilisation des biffins de la Porte de Montmartre dans le développement du phénomène⁴. Celui-ci relève d'« une géographie du fluide et du flou » (Monnet, 2001) malaisée à quantifier et à reconstituer au-delà du très court terme. Il s'agit ici de dépasser le problème de la corrélation entre la crise de 2008 et l'extension des marchés informels pour s'attacher à l'interrogation suivante : comment la crise a-t-elle interféré dans la constitution et le traitement de la question des marchés informels et des biffins en tant que « problème public »⁵ ?

Les analyses développées dans cet article s'inscrivent dans le cadre d'un doctorat en géographie portant sur les controverses autour des marchés informels et des biffins et leurs incidences en matière de gouvernement urbain. Ce travail utilise, prolonge et complète celui que mène l'anthropologue V. Milliot autour du même objet depuis son rapport sur le marché informel et la mobilisation des biffins à la Porte de Montmartre (Milliot, 2010). Sur le plan empirique, mon terrain démarre ultérieurement, au moment où est créé le nouveau collectif de Belleville, qui marque un infléchissement du mouvement. Les

4 Un certain nombre d'acteurs municipaux font référence à un effet d'« appel d'air » suscité par la mobilisation et l'ouverture du Carré des biffins. Mais il s'agit là d'un motif couramment invoqué par les pouvoirs publics, par exemple à propos des phénomènes migratoires, pour justifier les limites des politiques publiques en la matière.

5 É. Neveu définit la constitution d'un « problème public » comme « la transformation d'un fait social quelconque en enjeu de débat public et/ou d'intervention étatique » (Neveu, 1999, 2). Les problèmes publics sont par conséquent « des enjeux de controverses et d'affrontements entre acteurs collectifs dans des arènes publiques » (Cefaï, 1996, 52).

biffins s'y trouvent alors nettement en retrait par rapport aux intermédiaires militants⁶ qui tentent d'opérer une « montée en généralité » (Lolive, 1997) en articulant échelles locale et supra-locale. Mais le collectif se délite rapidement, sans avoir réussi à s'implanter dans le quartier. Ceci m'a amenée à comparer les contextes micro-locaux des controverses autour des marchés informels dans le Nord-Est parisien, leurs acteurs et leurs territoires. Le poids des responsables municipaux et la démultiplication des dispositifs d'encadrement partiel des biffins m'ont en outre conduite à poser la question du gouvernement urbain. Sur le plan théorique, je mobilise par conséquent les outils de la géographie sociale et de la géographie politique pour comprendre la « carrière » ou la « trajectoire » (Cefaï, 1996, 57) du « problème public » des marchés informels et des biffins : territorialités des controverses, ressorts et contradictions scalaires de la montée en généralité, recompositions territoriales de l'action publique.

L'analyse de l'articulation entre la question de la crise et celle des marchés informels implique de revenir d'abord sur les liens conjoncturels et structurels entre crise, extension des marchés informels et encadrement des biffins. L'appropriation du motif de la crise par la mobilisation des biffins et son utilisation dans le cadre de la défense de « solutions locales pour un désordre global » (Serreau, 2010) seront ensuite analysées. Les réactions des pouvoirs municipaux face à la situation des marchés informels et aux pressions exercées par la mobilisation des biffins permettront enfin de montrer comment évolue le gouvernement urbain dans ce contexte de crise.

6 L'évolution de l'organisation du mouvement est à ce titre significative. Alors qu'à la Porte de Montmartre, un « comité de soutien » s'était formé ultérieurement à la création de l'association de biffins « Sauve qui peut », il n'existe à Belleville qu'un unique « collectif de soutien » comptant parmi ses participants réguliers quelques membres de Sauve qui peut.

1. Marchés informels et encadrement des biffins : un phénomène de crise ?

C'est à un double niveau que les controverses autour des marchés informels parisiens s'inscrivent dans un contexte de crise. La crise peut d'abord s'entendre comme la conjoncture liée à court terme à un événement perturbateur : il s'agit alors de la crise économique de 2008. Mais les phénomènes de pauvreté que rendent visibles les marchés informels relèvent de la conjonction d'une pluralité de facteurs. Ils s'inscrivent dans le cadre d'une augmentation des difficultés et des inégalités sociales qui se comprend sur le moyen terme de la récurrence des crises depuis plusieurs décennies. Le motif de la crise revient, en effet, de manière récurrente pour traiter de l'état de la société et de l'économie en France depuis les années 1970. La crise n'apparaît alors plus comme une conjoncture temporaire, mais comme un contexte durable de recompositions de la société française. L'appréhension de ces recompositions en termes de crise est par conséquent problématique⁷ : plutôt qu'un phénomène conjoncturel, la crise tend à devenir un phénomène structurel conditionnant ces recompositions de la société française. Ainsi, les réponses des pouvoirs urbains à la mobilisation des biffins et aux controverses autour des marchés informels constituent à court terme des adaptations à une situation de crise. Mais ces adaptations ont été rendues possibles, sur le plan institutionnel, par des évolutions à moyen terme⁸ qui font apparaître la

⁷ Quand la crise revient comme une constante sur plusieurs décennies, quelle est la pertinence même de la notion de crise ? Cette question est récurrente dans les débats sur les difficultés socio-économiques continues de certains pays du Sud. Elle peut être aujourd'hui reprise à propos d'une métropole du Nord comme Paris, dans un contexte où la permanence de la crise au Sud et son extension au Nord s'accompagnent d'une diffusion de la défense de l'informel comme réponse à la crise.

⁸ Les politiques d'insertion mises en place dans les années 1980 sont au cœur de ces évolutions (Séchet, 1996 ; Ion, 2005). Ces politiques, largement territorialisées, se sont accompagnées de l'affirmation du travail social (Séchet, 1996 ; Ion, 2005). Le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) créé en 1988 combinait ainsi une allocation versée par l'État et des actions d'insertion financées par les conseils généraux.

crise comme un nouveau cadre de l'action publique et qu'illustrent les dispositifs d'encadrement des biffins mis en place à partir de 2009.

1.1. L'extension des marchés informels et la conjoncture de crise de 2008

Coïncidant avec la conjoncture de crise dans laquelle s'est trouvée la France au tournant des années 2008 et 2009, l'extension des marchés informels a fait de ceux-ci des lieux symptomatiques de ce contexte de difficultés socio-économiques. La pauvreté perceptible sur ces marchés est devenue une illustration frappante de la crise. Mais l'assimilation des marchés informels à ce phénomène conjoncturel de crise est à nuancer. La mobilisation des biffins a débuté avant 2008 et ne s'est pas formée en réaction aux difficultés socio-économiques des vendeurs ou des acheteurs, mais en raison de l'intensification de la répression policière. C'est le frein mis par la police, avec le soutien des pouvoirs municipaux, à l'exercice de ces activités informelles qui a suscité la protestation, et non les situations de pauvreté dans lesquelles se trouvent les vendeurs. La résistance par l'action collective a donc découlé de l'entrave faite à ces adaptations aux difficultés socio-économiques.

Dans le contexte de la crise économique et financière de 2008, le développement des marchés informels est néanmoins apparu comme la conséquence directe d'un problème global. Ce sont d'abord les discours médiatiques qui ont établi le lien entre la crise et l'extension de ces marchés souvent qualifiés de « marchés de la misère » dans les articles et les reportages dont ils font l'objet. La conjonction entre la crise économique et le développement du marché informel à la Porte de Montmartre est devenue relation de cause à effet à l'occasion de la médiatisation du phénomène. Une chargée de mission à la mairie du 18^e arrondissement m'expliquait en 2010 :

« Fin 2008, plus exactement en octobre 2008, avec la préparation de la crise de 2009, il y a eu une nette augmentation des biffins et des

Parallèlement, les acteurs de l'action sociale se sont multipliés, parmi lesquels les entreprises d'insertion, les centres sociaux et socio-culturels, les régies de quartier etc.

vendeurs à la sauvette qui s'agrègent aux biffins, avec 400 personnes. Décembre-janvier 2009, on est passé à 1000-1500 personnes. Il y avait une tolérance et la Mairie allait faire quelque chose, ça a créé de l'attraction. (...) C'est à cette époque qu'il y a eu tous les reportages sur les chaînes de télé, France 1, France 2, M6, sur les marchés de la misère, avec la vente de produits périmés »⁹.

La revente de produits alimentaires, parfois périmés, incluant des boîtes de conserve distribuées par les organismes d'aide sociale et caritative, choque particulièrement. L'extension des marchés informels contribue à rendre visibles de « nouveaux pauvres : immigrés, clandestins et demandeurs d'asile, Asiatiques, Roms, Roumains, chômeurs longue durée, retraités, jeunes précaires, etc. » (Milliot, 2010, 10).

Néanmoins, le gonflement du nombre de vendeurs ne peut, par certains aspects, pas être directement associé à la crise : l'arrivée d'une partie d'entre eux s'inscrit dans le cadre de mouvements migratoires qui résultent de conjonctures politico-institutionnelles indépendantes. L'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie dans l'Union européenne en 2007, a conféré par exemple à leurs ressortissants le droit de circulation dans la zone, alors que le droit de travail ne leur est accordé qu'en 2014 avec l'intégration de ces deux pays à l'espace Schengen. Ceci explique la présence de certains vendeurs, notamment Roms, sur les marchés. La concordance entre le début de l'extension des marchés informels et les premières répercussions en France de la crise états-unienne des *subprimes*, est en outre imprécise. V. Milliot évoque une extension « au cours de l'été 2008 » (Milliot, 2010, 53). Par ailleurs, l'extension du marché informel de la Porte de Montmartre coïncide avec un moment de forte médiatisation de la mobilisation des biffins, qui a démarré à la fin de l'année 2005, soit bien avant la crise de 2008. La corrélation entre développement des marchés informels et crise n'est donc pas immédiate.

1.2. Marchés informels et traitement de la pauvreté : un cadre de crise

Si le développement soudain des marchés informels coïncide avec la crise économique

⁹ Entretien avec N. Dupont, chargée de mission au cabinet du maire du 18^e arrondissement, le 15/04/2010.

de 2008, leur présence s'inscrit dans la longue durée. La durabilité d'une conjoncture de difficultés socio-économiques non résorbées depuis les années 1970 permet à la fois de comprendre la situation des personnes qui fréquentent ces marchés et la manière dont les pouvoirs publics gèrent le phénomène. Sous la pression de la mobilisation des biffins, certaines des municipalités concernées par la présence des marchés informels mettent en effet en place un encadrement partiel des activités des biffins. De conjoncture, la crise constitue alors, par sa durabilité, à la fois une structure socio-économique et un cadre institutionnel.

La visibilité des marchés informels dans l'espace public met en évidence la précarité des individus qui fréquentent ces marchés, ceux-ci représentant pour eux à la fois une ressource économique et un lieu de sociabilité (Milliot, 2010). La présence de ces personnes sur les marchés informels traduit leur marginalisation au sein de la société urbaine, associée à une moindre prise en charge des questions sociales par les institutions publiques, à divers niveaux. Le cas des personnes âgées est symptomatique : elles peuvent à la fois se trouver contraintes à vendre et à acheter sur ces marchés par la faiblesse de leurs pensions de retraite, insuffisantes pour subvenir à leurs besoins, et fréquenter ces lieux en tant qu'espaces de sociabilité permettant de rompre leur isolement. Le recours à ces marchés vient donc compenser à la fois le retrait des institutions publiques et la déstructuration des cadres sociaux qui garantissaient l'insertion de ces personnes âgées dans la vie urbaine, déstructuration que peinent à compenser les dispositifs d'action sociale.

Les mécanismes de gouvernement urbain qui se mettent en place en réponse à la mobilisation des biffins s'inscrivent également dans ce contexte de crise. La récurrence des crises s'accompagne depuis plusieurs décennies de recompositions de l'action publique. Depuis les années 1970, la montée de la pauvreté, qui réapparaît de manière périodique dans les décennies 1980 et 1990, a donné lieu à des adaptations des dispositifs institutionnels (Séchet, 1996, Ion, 2005). Celles-ci se sont accompagnées d'un retrait de l'Etat et d'une promotion du

« local » comme échelon compensatoire¹⁰. Les questions de pauvreté sont ainsi de plus en plus gérées par les collectivités locales, dans le cadre d'une territorialisation de l'action publique qui s'appuie sur des organismes tiers, notamment les associations d'aide sociale et caritative, *via* des délégations de service public¹¹. Ces mécanismes sont à l'œuvre dans le traitement de la question des marchés informels par les pouvoirs municipaux, qui mettent en place des dispositifs encadrant, partiellement et par le biais d'intermédiaires, les activités des biffins. À la Porte de Montmartre, en réponse aux revendications de l'association de biffins « Sauve qui peut »¹², la municipalité du 18^e arrondissement a ouvert un espace de cent places de vente autorisée d'articles de récupération, le Carré des biffins. L'accès à celui-ci est en principe réservé à des vendeurs habitant les 18^e et 17^e arrondissements ainsi que la commune limitrophe de Saint-Ouen¹³.

10 Ces adaptations s'inscrivent dans le cadre plus général de recompositions du gouvernement analysées par les théories critiques et radicales *via* la notion de « gouvernance néolibérale ». N. Brenner observe ainsi, à partir des années 1970, un « rééchelonnement » de l'action publique commun aux États européens qui s'accompagne de la montée en puissance d'une gouvernance urbaine favorisant la compétitivité des territoires métropolitains (Brenner, 2004).

11 Au tournant du 21^e siècle, les recompositions institutionnelles et l'évolution de l'action publique face aux crises successives qui ont touché la société française depuis les années 1970 marquent l'affirmation de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler la gouvernance néolibérale. Celle-ci renvoie à un ensemble de processus marquant la déconstruction partielle du modèle antérieur de l'Etat keynésien, interventionniste et redistributeur. La gouvernance néolibérale est caractérisée par la montée en puissance des acteurs privés dans la gestion, notamment urbaine, d'un certain nombre de services. Elle permet l'affirmation du tiers secteur de l'économie sociale et solidaire, largement associatif, caractérisé par une hybridation des logiques non-marchandes et marchandes.

12 L'association « Sauve qui peut », composée de biffins de la Porte de Montmartre, a été créée en 2006 pour revendiquer « l'arrêt (...) des descentes de police, un droit de vendre sur un territoire qui leur [les biffins] soit réservé, un logement pour les sans abri, la reconnaissance et l'octroi des droits sociaux pour tous » (*Le blog des biffins de la porte Montmartre*, <http://biffins.canalblog.com/profile/373129/index.html>, dernier accès le 06/07/2015).

13 Toutefois, l'insuffisance du nombre de places et la présence irrégulière des biffins titulaires de cartes leur donnant accès au Carré ont amené les salariés d'Aurore à bricoler un système de tickets journaliers pour les places restées vacantes, instaurant de fait un filtrage parmi les vendeurs non titulaires (Milliot, 2010, 72-75).

Ces vendeurs sont retenus sur critères sociaux par l'association d'action sociale et de réinsertion « Aurore »¹⁴, chargée de gérer ce petit marché défini comme un « dispositif expérimental d'action sociale » par les pouvoirs municipaux. Le Carré des biffins est ainsi présenté par l'adjoint au maire du 18^e arrondissement chargé de sa mise en œuvre comme un outil pour « *renforcer le filet social sur un territoire un petit peu abandonné* »¹⁵. Son fonctionnement relève de la démultiplication des lieux du travail social (Roulleau-Berger, 2004) qui accompagne la territorialisation de l'action publique.

La crise constitue donc le contexte certes conjoncturel, mais aussi structurel, de l'appréhension de la question des biffins et du développement des marchés informels à Paris. Se pose alors le problème de l'articulation entre la mobilisation des biffins, d'abord conçue de manière strictement locale en réaction à la répression à la Porte de Montmartre, et la question des marchés informels, qui s'affirme en 2008 comme un problème d'envergure parisienne.

2. La promotion des activités des biffins comme réponse à la crise : une montée en généralité ?

Le motif de la crise constitue l'arrière-plan implicite de la construction de la figure « vertueuse » du biffin depuis le début de la mobilisation à la Porte de Montmartre. La revalorisation des activités des biffins s'est certes appuyée sur la défense d'un droit coutumier local lié à l'histoire des Puces¹⁶.

14 L'association Aurore est une structure qui emploie plus de 1 000 salariés et assure des délégations de service public dans les domaines de l'hébergement, de la santé et de l'insertion.

15 Entretien avec Gérard Briant, membre du Parti communiste, adjoint au maire du 18^e arrondissement en charge des affaires sociales, le 03/02/2012.

16 Les biffins peuvent être considérés comme les héritiers des chiffonniers parisiens, marginalisés spatialement, économiquement et socialement à partir du 19^e siècle. Leurs activités ont fait à l'époque l'objet d'un travail de documentation photographique (voir notamment la série *Paris pittoresque* d'Emile Atget) prolongeant l'iconographie des Cris de Paris alors que ceux-ci ont disparu (Milliot, 1995). Leur rejet depuis le centre de Paris a donné lieu à la formation des marchés aux Puces à certaines portes de la ville. Les biffins participent encore aujourd'hui, à la marge,

Mais, dans le même temps, les pratiques de ces recycleurs de fortune ont aussi été investies de valeurs écologistes, libertaires et autogestionnaires, renvoyant à la perspective d'une « décroissance ». Les biffins se sont vu attribuer un rôle de recycleurs urbains, mis en avant comme une alternative économique, sociale et écologique particulièrement précieuse en temps de crise. En 2008, le thème de la crise, jusque-là sous-jacent aux controverses autour de la question des biffins et des marchés informels, est devenu un motif explicite des débats, invoqué pour revendiquer la mise en place d'une régulation territoriale locale. Le motif de la crise est donc devenu un élément de la constitution du phénomène en tant que problème public d'envergure parisienne. Il s'agit ici de développer une réflexion scalaire sur la montée en généralité du problème public posé localement par la mobilisation des biffins dans le quartier de la Porte de Montmartre et sur ses contradictions, dans le contexte de l'extension des marchés informels.

2.1. L'appropriation du motif de la crise par la mobilisation des biffins

Les références explicites à la crise dans les discours sur les biffins et les marchés informels apparaissent avec la soudaine extension de ceux-ci en 2008. Le moment coïncide donc plus ou moins avec le début de la crise économique en France ; il correspond aussi à une période de forte médiatisation de la mobilisation des biffins. Mais si les médias établissent en 2008 la corrélation entre crise et extension des marchés informels, les biffins de la Porte de Montmartre et leurs soutiens évacuent dans un premier temps la question de la crise. Ils s'en tiennent à une lecture du phénomène à l'échelle du Nord-Est parisien : l'augmentation du nombre de vendeurs s'installant le long de l'avenue de la Porte de Montmartre est présentée comme le résultat des fluctuations de la répression policière dans l'ensemble des arrondissements parisiens et des communes limitrophes concernés par la présence des marchés informels. L'intensification de la répression sur d'autres sites du Nord-Est parisien, parallèlement à son allègement à la Porte de Montmartre, aurait incité

au fonctionnement des Puces (Sciardet, 2003).

les vendeurs informels à s'y reporter, et ce d'autant que la mobilisation des biffins battait alors son plein. Le mouvement met ainsi de côté le problème de l'arrivée sur les marchés informels de nouveaux vendeurs, qui est une source de tensions au sein du groupe mobilisé¹⁷ et fragilise les revendications en matière de régulation locale. L'augmentation soudaine du nombre de vendeurs met à mal le travail de médiation entrepris par la mobilisation des biffins auprès des riverains de la Porte de Montmartre en submergeant les limites locales de la tolérance envers la présence des vendeurs. Cette extension remet aussi en cause la possibilité d'une gestion locale du marché informel par un dispositif d'encadrement de taille réduite. Les responsables de la mairie du 18^e arrondissement justifieront alors l'insuffisance du nombre de places disponibles sur le Carré des biffins par rapport au nombre de vendeurs informels présents à la Porte de Montmartre en arguant de leur incapacité à gérer à l'échelle locale un tel phénomène de crise.

C'est en fait dans un second temps, après l'ouverture du Carré des biffins, que le motif de la crise est approprié par la mobilisation. Celle-ci tente alors de s'élargir et de prendre pied dans l'Est de Paris en se reformant à Belleville. Le déplacement du mouvement s'accompagne d'une évolution interne : consécutivement aux conflits suscités par l'ouverture du Carré des biffins au sein de l'association des biffins de la Porte de Montmartre (l'association Sauve qui peut), les acteurs intermédiaires occupent le devant de la scène dans le nouveau collectif de soutien aux biffins créé à Belleville en mars 2011. Si la mobilisation des biffins avait été initiée à la Porte de Montmartre par un élu écologiste local, le poids des représentants politiques locaux dans le mouvement se trouve renforcé à Belleville. Ceci est lié à la

17 V. Milliot montre comment l'investissement massif de ces marchés par des vendeurs Roms à partir de 2008 a introduit de nouvelles logiques économiques et sociales qui ont pu susciter des conflits avec les autres vendeurs (Milliot, 2010, 29-30, 39). Au moment de la mise en place du Carré des biffins, des désaccords ont éclaté au sein du mouvement des biffins, entre les militants voulant poursuivre la lutte pour les vendeurs exclus du dispositif et ceux « affirm[ant] qu'ils ne pouvaient pas se battre pour tout le monde, que les Roms n'étaient pas des biffins comme les autres... » (Milliot, 2010, 67).

montée en puissance, entre temps, de la question des biffins sur le plan politique et à l'échelle parisienne, au-delà du seul quartier de la Porte de Montmartre. Mais le faible nombre de biffins participant au collectif, l'absence parmi ceux-ci de nouvelles figures susceptibles d'incarner la mobilisation auprès des responsables politiques et des médias, accentuent aussi le rôle des autres acteurs « non biffins » de la défense des biffins. Les militants politiques et associatifs, investis dans la vie locale ou indépendants, tiennent une place plus importante dans les réunions du collectif et les controverses publiques. Certains s'emparent alors de l'argument de la crise pour légitimer leurs revendications d'une gestion locale des activités des biffins. Ces revendications sont défendues au nom de la nécessaire adaptation des institutions à ces pratiques informelles, qui sont elles-mêmes des adaptations au contexte de crise.

L'invocation de la crise apparaît donc comme un outil pour réclamer auprès des pouvoirs municipaux la généralisation de l'ouverture d'espaces de vente pour les biffins à tous les sites de Paris et de sa proche périphérie concernés par la présence de marchés informels. La mise en place de régulations territoriales locales est présentée comme une alternative à des normes qui auraient été rendues obsolètes par la crise : la crise vient justifier la légalisation de l'informel au nom d'un effondrement du modèle fordiste occidental. Lors d'une manifestation devant la mairie du 20^e arrondissement, un défenseur des biffins, sans affiliation partisane, déclare à un journaliste local : « *Certains pensent que nous sommes encore dans les Trente Glorieuses et qu'il y a du travail pour tout le monde, mais c'est la crise et chacun fait comme il peut* »¹⁸. L'engagement militant en faveur des biffins s'appuie sur le postulat d'une déstructuration, par la crise, des régulations économiques garantissant le fonctionnement des sociétés occidentales et défend une reconnaissance de la débrouille individuelle comme réponse à la crise. Cette défense

18 Le 75020.fr, 11/10/2010, « Carré des biffins : Le conseil d'arrondissement ajourné suite aux manifestations », <http://le75020.fr/paris-XXe-75020-20e-arrondissement/politique/19543-carre-des-biffins-le-conseil-darrondissement-ajourne-suite-aux-manifestations.paris-75020-info#.VZryIFLLKzk>, dernier accès le 06/07/2015.

des activités informelles des biffins s'appuie donc sur l'idée de la nécessité urgente et impérieuse d'une adaptation des structures institutionnelles à la crise. Un membre du mouvement politique Alternative libertaire expliquait sa participation au « collectif de soutien aux biffins » de Belleville comme une réaction à ce contexte de crise laissant présager des difficultés matérielles durables :

*« On est persuadé que la crise arrivant, se propageant, continuant, revenant, etc., les réponses que veulent avoir les gens, c'est beaucoup plus concret que ce qu'on pouvait apporter à un niveau politique peut-être supérieur. En gros, les problèmes d'aujourd'hui et de demain, ça va être comment je bouffe, comment je vais avoir mon toit, etc., donc des trucs qui sont super concrets. Et là, avec les biffins, on était quand même en plein dedans »*¹⁹.

2.2. La défense des biffins : une promotion de l'écologie politique et de l'idéologie du local

L'appropriation du motif de la crise par la mobilisation des biffins s'inscrit ainsi dans le cadre de la défense de « solutions locales pour un désordre global » (Serreau, 2010). Ce discours sur la crise n'est pas seulement le fait de militants politiques et associatifs non partisans : il est aussi relayé par les élus EE-LV impliqués plus ou moins directement dans la mobilisation des biffins. Ceux-ci défendent la reconnaissance des pratiques informelles des biffins en tant que pratiques « vertes » de recyclage²⁰ et la gestion locale de ces activités.

La participation des élus EE-LV à la défense des biffins s'inscrit dans le cadre beaucoup plus large de la promotion de la décentralisation et de l'élargissement des compétences des

19 Entretien avec David, membre d'Alternative Libertaire et participant régulier au collectif de soutien aux biffins de Belleville, le 11/04/2012.

20 La majorité des vendeurs présents sur les marchés informels proposent en effet des articles de récupération ou « de seconde main » issus de la fouille des poubelles, de dons ou d'achats à d'autres vendeurs (cette pratique est désignée par l'expression de « faire la culbute »). Il s'agit de petits objets, de vêtements, de livres... Certains vendeurs sont toutefois spécialisés : ceci concerne en particulier la fripe et la vente de petits équipements électroniques. Des articles neufs sont aussi proposés sur ces marchés, dont des produits alimentaires. La valorisation de la figure du biffin introduit alors une hiérarchisation entre les vendeurs informels, selon la nature des articles présentés.

collectivités territoriales défendue au niveau national par les écologistes. Elle mobilise également le thème de la relocalisation des activités économiques. Une élue EE-LV du 20^e arrondissement déclarait ainsi :

« C'est drôle, parce que le Parti socialiste voit les biffins comme une résurgence du passé, alors que moi je les vois vraiment plutôt comme des inventeurs d'avenir, comme des gens qui sont en train de créer des activités dont on va avoir besoin dans pas très longtemps, parce qu'on va manquer de ressources, parce qu'on va être obligé de retrouver des ressources sur le territoire... Parce que je ne suis pas certaine que la crise systémique qu'on vit actuellement soit derrière nous. A mon avis, c'est plutôt sur le devant. (...) Et puis, cette façon de toujours vouloir traiter les problèmes de façon industrielle ou généraliste (...), je pense que ça aussi il va falloir en sortir un peu (...); je pense que, de toute façon, maintenant, quasiment tout le monde se rend compte qu'on va y être obligé, et pour les déchets aussi on va y être obligé »²¹.

Le recours au motif de la crise dans les controverses autour des biffins s'inscrit donc dans les rapports de force politiques entre, d'une part, Europe Ecologie - Les Verts, rejoint par le Parti de Gauche dans le 20^e arrondissement, et, d'autre part, le Parti socialiste à la tête des municipalités des arrondissements concernés. La déstabilisation des normes socio-économiques et urbaines par l'extension des marchés informels s'articule à des rapports de force politiques et idéologiques entre partis en position de majorité et partis en position de minorité au sein des conseils municipaux. Par le biais de ces rapports de force, les partis en position de minorité tentent de déstabiliser la majorité à laquelle incombe l'exercice du pouvoir, qui cherche au contraire à garantir une relative stabilité du gouvernement urbain²². La perspective d'une menace globale est en effet un outil de disqualification de la politique répressive des responsables municipaux socialistes à l'encontre des marchés informels. Cet outil est mobilisé pour défendre la

21 Entretien avec Florence de Massol, membre d'EE-LV, adjointe à la maire du 20^e arrondissement en charge de l'environnement, du développement durable, des espaces verts et du plan climat et participante occasionnelle au collectif de soutien aux biffins de Belleville, le 04/05/2012.

22 Cette remarque a été faite par le géographe Giovanni Sistu (Université de Cagliari) lors de la discussion de la session du colloque *Penser la fabrique de la ville en temps de crise(s)* dans le cadre de laquelle ce travail a été présenté.

promotion d'une gestion locale des situations de pauvreté que donnent à voir ces marchés et qui consiste en un encadrement de l'existant. Défendant la nécessité de « solutions locales pour un désordre global » (Serreau, 2010), la mobilisation des biffins impute en effet la responsabilité des tensions suscitées par les marchés informels aux pouvoirs municipaux qui mènent une politique répressive. La mise en avant du contexte de crise accompagne à la fois la montée en puissance et l'extension de la mobilisation des biffins et la valorisation du local. La montée en généralité du problème public des marchés informels et des biffins est donc traversée par une contradiction scalaire qui va faire de l'encadrement des biffins une question de gestion urbaine particulièrement vulnérable au « piège du local » (Brown, Purcell, 2005 ; Purcell, 2006)²³.

3. L'encadrement des biffins : une gestion de crise ?

Du côté de la mobilisation des biffins, les trois étapes de « *Naming, Blaming and Claiming* » (Felstiner, Abel, Sarat, 1980) marquant la constitution des problèmes publics ont consisté en :

- la revalorisation de la figure du biffin ;
- la dénonciation de la répression policière soutenue par les pouvoirs municipaux ;
- la revendication de la mise en place d'une régulation locale des activités informelles des biffins par ces mêmes pouvoirs municipaux.

Mais dans le contexte de l'extension des marchés informels et face à la perspective d'une multiplication de marchés de biffins autorisés, des mouvements de riverains se sont formés par « territorialisations réactives » (Melé, 2008). Du côté de ces mouvements de riverains, les trois mêmes étapes de « *Naming, Blaming and Claiming* » ont donné lieu à :

- des désignations dévalorisantes de ces marchés (« marchés sauvages » ou « marchés de la misère » étant les plus

23 L'idée de « *local trap* » est développée dans les travaux du géographe américain M. Purcell. Elle dénonce la survalorisation des vertus démocratiques supposées de l'échelle locale dans le champ politique de l'écologie (Brown, Purcell, 2005) et le champ scientifique du « droit à la ville » (Purcell, 2006).

- courantes dans les débats publics locaux) ;
- la dénonciation d'une non « maîtrise de la ville » (Berque, 1994) par les pouvoirs publics parisiens (police et responsables municipaux) ;
- la revendication d'une répression renforcée de ces usages marchands informels de l'espace public.

Ces deux positions opposées ont pour point commun de critiquer une « inaction des pouvoirs publics », visant en priorité les pouvoirs municipaux. Les controverses autour des marchés informels et des biffins peuvent ainsi être interprétées comme une crise du gouvernement urbain. Celle-ci donne lieu à l'élaboration de bricolages gestionnaires, fondés sur des compromis territoriaux qui découlent eux-mêmes des rapports des forces locaux.

3.1. Les controverses autour des marchés informels et des biffins : une crise du gouvernement urbain ?

Les controverses autour des marchés informels et des biffins s'inscrivent dans un climat d'urgence face aux tensions locales soulevées par la présence des marchés informels dans l'espace public. Les conflits d'usage que suscite leur extension peuvent être interprétés comme une crise territoriale découlant des recompositions de l'urbanité dans les quartiers péricentraux de l'agglomération parisienne au cours des dernières décennies. La densité et la diversité, largement considérées par les géographes comme constitutives de l'urbanité (Lévy, Lussault, 2003), apparaissent comme tellement exacerbées sur ces marchés qu'elles en seraient contraires aux valeurs de courtoisie associées à l'étymologie de la notion d'urbanité. Les dynamiques socio-spatiales associées à la métropolisation conditionnent largement l'appréhension locale du redéveloppement de ce phénomène de pauvreté visible dans les espaces publics de quartiers qui, de marge, se retrouvent aujourd'hui au cœur de l'agglomération métropolitaine de Paris. Dans le contexte de la métropolisation, la pression immobilière accrue sur les espaces urbains centraux et péricentraux et, notamment, le processus de gentrification des anciens quartiers populaires des villes-centres,

l'affirmation des revendications en matière de « cadre de vie » des classes moyennes, qui se sont partiellement diffusées aux classes populaires, s'accompagnent d'une tolérance amoindrie envers les usages « indésirables » des espaces publics. Les crises locales que suscitent les marchés informels s'inscrivent donc dans le cadre des tensions territoriales dont sont porteurs les processus d'urbanisation métropolitains.

Dans ce contexte, l'inaction des pouvoirs publics est dénoncée tant pour réclamer la répression que la légalisation de nouveaux espaces de vente. Les dirigeants socialistes parisiens sont désignés comme les principaux responsables de cette situation. Face à ce « blâme » émanant des mouvements de riverains comme de la mobilisation des biffins, ils sont d'abord réticents à mettre en place une régulation locale des activités marchandes des biffins. Ils sont en effet pris entre une tendance à réprimer de plus en plus les usages informels des espaces publics et le redéveloppement de ceux-ci, qui submerge les cadres de la « maîtrise de la ville » (Berque, 1994). Les responsables municipaux justifient la politique d'éviction policière au nom de la défense des acquis socio-économiques que sont censées garantir les institutions de la République française et du maintien d'une équité territoriale entre quartiers populaires et quartiers aisés. Les élus socialistes et communistes du 18^e arrondissement expriment ainsi leurs réticences face à l'« arrangement local » (Milliot, 2010, 56) obtenu à la Porte de Montmartre par la mobilisation des biffins. Ouvrir un espace de vente autorisée d'articles de récupérations revient en effet, par exemple, à autoriser de fait le travail des retraités sur le territoire de l'arrondissement. Confrontés au problème public des marchés informels, les responsables socialistes des arrondissements concernés tergiversent donc, font des discours qui renvoient la question à des échelles supra-locales et à l'État²⁴, avant de composer partiellement

24 « On ne peut pas considérer que les problèmes de cette nature, les problèmes sociaux, les problèmes de droit, les problèmes d'existence, les problèmes de dignité, sont du ressort des collectivités locales, ni parisiennes, encore moins d'arrondissements », déclarait par exemple Daniel Vaillant, maire du 18^e arrondissement, en 2011, lors d'une conférence de presse faisant le bilan des deux premières années de fonctionnement du Carré des biffins.

avec les revendications portées au nom des biffins, en introduisant des limitations et en ayant recours à des dispositifs d'insertion.

Le motif de la crise, que la mobilisation des biffins s'approprie en s'élargissant, est très peu utilisé par les responsables socialistes. Ceci peut finalement se comprendre assez aisément, dans la mesure où la valorisation de l'initiative informelle comme alternative à une situation de crise à laquelle peinent à s'adapter les institutions, délégitime le rôle des pouvoirs publics. Le recours au motif de la crise dans les discours de militants investis dans la mobilisation des biffins correspond ainsi à un moment politique des controverses autour des marchés informels. Il s'inscrit dans le contexte des rapports de force entre le PS auquel revient la responsabilité de l'exercice du pouvoir municipal sur les territoires concernés, et les partis de gauche qui se trouvent soit en position minoritaire au sein de ces majorités municipales dirigées par le PS, soit, plus rarement, en situation d'opposition.

3.2. L'encadrement des biffins : bricolages gestionnaires et compromis territoriaux

Les répercussions institutionnelles des crises récurrentes depuis les années 1970 permettent alors de comprendre dans quelles conditions institutionnelles s'inscrivent les interventions des pouvoirs municipaux dans la gestion des marchés informels en réponse à la mobilisation des biffins.

Dans le contexte des élections municipales de 2008, l'équipe du maire socialiste du 18^e arrondissement, Daniel Vaillant, a fini par céder face à la médiatisation de la mobilisation des biffins, et par mettre en place, fin 2009, le Carré des biffins. Le motif social a permis de contourner les rivalités territoriales et commerciales avec les riverains et commerçants des Puces : « avoir identifié ça comme action sociale fait qu'on a pu commencer à travailler sur une zone grise de droit »²⁵, expliquait l'adjoint au maire du 18^e arrondissement chargé de la mise en œuvre du Carré. Mais, deux ans plus tard, l'association Aurore fait le constat de l'échec de sa mission d'insertion des

25 Entretien avec Gérard Briant, membre du Parti communiste, adjoint au maire du 18^e arrondissement en charge des affaires sociales, le 03/02/2012.

biffins²⁶. Le « Carré des biffins » constitue un encadrement partiel de ces activités informelles dans l'espace public et cette « zone grise de droit » est maintenue dans l'entre-deux, puisqu'en 2012 le dispositif est toujours considéré comme « expérimental ». Les responsables du 18^e arrondissement insistent de manière récurrente sur les limites de cette action restreinte de régulation locale. D'une part, ces discours mettent en avant les limites de l'action isolée d'une municipalité d'arrondissement, laissant entendre que d'autres communes devraient mettre en place des dispositifs analogues. D'autre part, cette mise en avant des limites de l'action des pouvoirs municipaux suggère son inefficacité et renvoie la question à des échelles autres que locales.

En outre, dans le 20^e arrondissement, la défense des biffins est d'emblée confrontée à des associations de riverains et commerçants qui se mobilisent pour obtenir une répression policière accrue des marchés informels, avec le soutien de l'équipe socialiste à la tête de la mairie. Néanmoins, bien que la maire du 20^e arrondissement tienne des propos virulents contre « l'institutionnalisation de la misère », l'équipe municipale élabore, à la fin de l'année 2011, un projet de dispositif local et artisanal de gestion des déchets qui, en incluant les activités de récupération des biffins à la mise en place d'une ressourcerie - lieu de récupération, retape et revente d'objets -, évacue leurs activités marchandes de l'espace public. Ce projet de ressourcerie intègre les biffins à son fonctionnement *via* un petit nombre d'emplois d'insertion et un projet de « circuit court » de rachat des articles récupérés dans les poubelles. Comme dans le cas du « Carré des biffins » de la Porte de Montmartre, ce dispositif est confié à une association gestionnaire, l'association Emmaüs Coup de main. Le motif de la crise réapparaît alors dans un discours de la maire du 20^e arrondissement, qui justifie les conditions de cette intervention gestionnaire au nom de la crise. Fin 2011,

26 Dossier de presse Carré des biffins, Porte Montmartre. 2 ans après..., septembre 2011. Les cadres de l'association Aurore impliqués dans la mise en œuvre du Carré des biffins ont par la suite développé leur réflexion critique sur le travail social mené dans le cadre du dispositif à travers la rédaction d'un ouvrage intitulé « De seconde main ». *Vendeurs de rue et travailleurs sociaux face à face dans la crise* (Grimaldi, Chouatra, 2014).

la maire présentait le projet en légitimant l'intervention municipale par l'utilité écologique des pratiques informelles de recyclage :

« Je lutterai toujours contre la favellisation de la ville. (...) Ce n'est pas qu'une question de régulation de l'espace public, il faut des solutions (...). Je veux bien que nous prenions notre part de la solution, donc nous travaillons sur ce projet de ressourcerie-déchetterie (...). Il faut lutter contre le gaspillage ; surtout dans les temps de crise (...). Donc nous allons créer un lieu de tri où des gens pourront se faire payer - c'est ce qu'on appelle le circuit court - de la matière première qu'ils auront glanée. (...) L'objectif est de créer au bas mot une trentaine, je l'espère plus, une cinquantaine d'emplois d'insertion. (...) Pour moi, c'est le seul objectif digne de ce nom parce que maintenir des gens dans la rue vendant le produit des poubelles, c'est vraiment quelque chose que je ne peux concevoir »²⁷.

Le motif de la crise est donc repris dans ce discours en réponse aux pressions des élus EE-LV et PG investis dans la mobilisation des biffins. La légitimation de la mise en place de ce dispositif au nom de la crise fait alors contrepoint au refus de gérer les pratiques marchandes des biffins dans l'espace public. Mais, en 2012, avec le délitement du collectif de soutien aux biffins et l'évacuation policière du marché informel de Belleville, la pression militante exercée autour de la question dans le 20^e arrondissement retombe et le projet de « circuit court » est mis de côté.

Les rapports de force locaux aboutissent donc à l'élaboration de dispositifs gestionnaires parcellaires dont la mise en place est justifiée par le motif de l'insertion. Ces dispositifs s'inscrivent dans un contexte de déconstruction partielle des normes du salariat, avec le recours aux emplois d'insertion, ainsi que de déconstruction partielle des institutions publiques dédiées à l'action sociale, avec les mécanismes de délégation de l'action sociale à des associations. Ils s'accompagnent d'une republicisation, à la marge, par le biais des associations, de la gestion des déchets. Alors que les politiques d'insertion visaient initialement à « éviter à tout prix l'exclusion sociale et sa cristallisation territoriale »

²⁷ Compte-rendu de mandat de la maire du 2^e arrondissement Frédérique Calandra sur les thèmes du développement économique, de la solidarité, de la santé et des politiques sociales le 15/11/2011.

(Séchet, 1996, 142), c'est le contraire que donnent à voir ces dispositifs par lesquels les municipalités socialistes tentent de se réapproprier l'espace public. Ils montrent en effet une fragmentation de la gestion territoriale, tandis que l'interposition d'intermédiaires - les associations d'action sociale délégataires de service public - témoigne d'un retrait des institutions qui remet en cause les principes de l'action publique et alimente la crise de légitimité des pouvoirs publics. Ces controverses suscitent des soutiens politiques d'opportunisme, dans le cadre d'une gouvernance à la carte qui donne naissance à de nouvelles clientèles²⁸. À Montreuil, l'ancienne maire écologiste Dominique Voynet refusait l'ouverture d'un espace de vente pour les biffins au nom de l'équité territoriale entre Paris et les communes limitrophes. Ce nouveau mode de gouvernance apparaît donc finalement comme particulièrement dépendant des rapports de force qui font les conjonctures politiques locales. Ainsi, « *les interactions entre conditions économiques et contextes politico-culturels locaux (...) aboutissent de fait en France à d'importants écarts dans la mobilisation pour l'insertion et la lutte contre l'exclusion, c'est-à-dire à une grande diversité des formes locales de régulation sociale* » (Séchet, 1996, 155-156).

Conclusion

Le recours au motif de la crise dans les controverses autour des marchés informels et des biffins est donc lié à la montée en généralité de la défense des biffins. En 2008, la conjonction entre les répercussions françaises de la crise économique et financière mondiale consécutive à celle des *subprimes* aux États-Unis et le développement, à Paris, de marchés informels pouvant rassembler jusqu'à plusieurs centaines de personnes, a fait apparaître ce phénomène comme une illustration frappante de la conjoncture de crise. Mais l'articulation entre cet événement qu'est la crise et la mobilisation, initialement locale, des biffins, née quelques années auparavant dans le quartier de la Porte de

²⁸ Cette remarque a été faite par la géographe Isabelle Garat (Université de Nantes) lors de la discussion de la session du colloque *Penser la fabrique de la ville en temps de crise(s)* dans le cadre de laquelle ce travail a été présenté.

Montmartre en réaction à la répression policière, masque un contexte de tensions plus durable. À moyen terme, la récurrence du motif de la crise depuis les années 1970, accompagnant la succession de perturbations d'abord conçues comme temporaires, finit par faire apparaître l'instabilité comme une composante structurelle du système actuel. L'appropriation du motif de la crise par la mobilisation des biffins illustre toutefois la dimension problématique de l'articulation entre un mouvement initialement conçu à une échelle locale, et le contexte global auquel renvoie la crise. Elle met en évidence la dimension conjoncturelle, opportuniste, de la montée en puissance de ce motif de la crise dans l'appréhension de la question des marchés informels par les acteurs impliqués dans la mobilisation des biffins. Cette appropriation du motif de la crise va de pair avec la réinterprétation de la situation des marchés informels au prisme de valeurs inscrites dans le champ de l'écologie politique. Le développement, dans un contexte occidental, de ces activités informelles, plutôt associées à une crise durable considérée comme caractéristique des pays du Sud, est ainsi lié à la progression d'une défense de l'informel comme réponse à la crise, qui a pour corollaire l'affirmation des acteurs intermédiaires dans la gestion de l'action sociale.

Coïncidant avec la construction de la question des biffins comme problème public, la conjoncture de crise a interféré dans le traitement de celle-ci par les pouvoirs publics. Son utilisation par les acteurs politiques et militants de la défense des biffins a participé à l'élaboration de bricolages gestionnaires fondés sur des compromis territoriaux entre défense du droit à la ville des biffins et défense du cadre de vie des riverains. Les controverses autour des marchés informels et des biffins produisent de nouveaux territoires, qui posent le problème du rôle des pouvoirs publics face à la crise. La rhétorique de l'urgence associée à celle-ci favorise des adaptations qui soulèvent le risque que les acteurs publics ne renforcent leur désengagement par rapport à des questions clés de la société²⁹. Elles ouvrent le champ de l'action

29 Cette remarque a été faite par la géographe Nora Semmoud (Université de Tours) lors de la discussion de la session du colloque *Penser la fabrique de la ville en*

publique aux mécanismes de délégation et d'appropriation par des acteurs associatifs. L'encadrement des activités informelles des biffins ne se résume pas à une tolérance envers des réponses adaptatives à la crise : il constitue en lui-même une telle réponse, sur le plan institutionnel. Face à la « question sociale » (Castel, 1995 ; Rosanvallon, 1995) que posent, par leur visibilité, les marchés informels, cette réponse constitue une adaptation gestionnaire à la crise.

La gestion territoriale du phénomène par l'encadrement partiel des activités des biffins ne peut néanmoins être interprétée comme un signe univoque de retrait des pouvoirs publics. Elle illustre certes la montée en puissance des acteurs urbains et locaux du gouvernement et un recours croissant à l'interposition d'intermédiaires gestionnaires. Ceci relève-t-il pour autant d'une stratégie machiavélique consistant à diviser pour mieux régner ? Les limites des bricolages gestionnaires et territoriaux visant à encadrer les activités informelles des biffins sont mises en évidence par les controverses que suscitent le phénomène. Elles témoignent du retour du politique paradoxalement permis par des « arrangements post-politiques » (Swyngedouw, 2009) qui relèveraient plus de la gestion que du gouvernement. La crise ouvre, en effet, la possibilité d'une remise en cause du modèle qu'elle vient perturber de manière récurrente. Sa persistance ne serait-elle pas alors tout simplement la résultante d'un attachement des classes dirigeantes à un modèle obsolète ? Au Nord comme au Sud, l'informel rend manifeste une inadéquation entre normes institutionnelles et pratiques urbaines, qui donne lieu à des formes territoriales « hors des cadres spatiaux légaux » (Péraldi, 2002, 35). La gestion de ces « territoires de l'informel » (Azaïs, Steck, 2010) dépend des contextes nationaux, régionaux et locaux dans lesquels ils s'inscrivent³⁰. Le poids croissant

temps de crise(s) dans le cadre de laquelle ce travail a été présenté.

30 Le géographe italien G. Giovanni Sistu (Université de Cagliari) a mis exergue lors de la discussion la dimension culturelle de l'acceptation des petites activités de rue dans l'espace public, en faisant la remarque que la vente informelle en marge des marchés aux Puces en Italie ne suscitait pas de telles controverses et que le système des déchetteries avait été mis en place à Turin depuis une vingtaine d'années.

de l'idéologie du local, dans ce cas comme dans de nombreux autres, implique donc de poursuivre la réflexion sur les acteurs et les territoires perdants et gagnants de la promotion de cette échelle en lien avec le motif de la crise.

BIBLIOGRAPHIE

Azaïs Ch., Steck J.-F. (dir.) (2010), « Les territoires de l'informel », *Espaces et sociétés*, 143, 7-12.

Barles S. (2005), *L'invention des déchets urbains. France : 1790-1970*, Seyssel : Champ Vallon.

Berque A. (dir.) (1994), *La maîtrise de la ville. Urbanité française, urbanité nippone*, Paris : Editions de l'EHESS.

Brenner N. (2004), *New State Spaces. Urban Governance and the Rescaling of Statehood*, Oxford : Oxford University Press.

Brown J. C., Purcell M. (2005), « There's nothing inherent about scale : political ecology, the local trap, and the politics of development in the Brazilian Amazon », *Geoforum*, 36, 607-624.

Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris : Fayard.

Cefaï D. (1996), « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, 14/75, 43-66.

Charpy M. (2011), « L'apprentissage du vide. Commerces populaires et espace public à Paris dans la première moitié du XIX^e siècle », in Sauvadet Th., Bacqué M.-H. (coord.), *Usages populaires de l'espace, Espaces et Sociétés*, n° 144-145, 1-2/2011, 15-35.

Coste L. (1994), *L'étranger sous terre. Commerçants et vendeurs à la sauvette du métro parisien*, Paris, L'Harmattan.

Faure A. (1977), « Classe malpropre, classe dangereuse ? Quelques remarques à propos des chiffonniers parisiens au 19^e siècle et de leurs cités », *Recherches*, 29, 79-102.

Felstiner W. L. F., Abel R. L., Sarat A. (1980), « The Emergence and Transformation of Disputes : Naming, Blaming, Claming... », *Law and Society Review*, 15:3/4, 631-654.

Grimaldi Y., Chouatra P. (2014), « *De seconde main.* » *Vendeurs de rue et travailleurs sociaux face à face dans la crise*, Paris, L'Harmattan.

Harvey D. (2011), *Le capitalisme contre le droit à la ville. Néolibéralisme, urbanisation, résistances*, Paris, Editions Amsterdam.

Ion J. (2005), *Le travail social à l'épreuve du territoire*, Paris, Dunod.

Labbens J. (1978), *Sociologie de la pauvreté. Le tiers-monde et le quart-monde*, Paris, Gallimard.

Lefebvre H. (2009, 1968), *Le droit à la ville*, Paris, Economica-Anthropos.

Lévy J., Lussault M. (dir.) (2003), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.

Lolive J. (1997), « La montée en généralité pour sortir du Nimby. La mobilisation associative contre le TGV Méditerranée », *Politix*, 10/39, 109-130.

Milliot V. (1995), *Les cris de Paris ou le peuple travesti : les représentations des petits métiers parisiens, 16^e-18^e siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne.

Milliot Vir. (2010), « La ville informelle et le travail des marges », in Milliot V. (dir.) *Les archipels de la Goutte d'Or. Analyse anthropologique d'une métropolisation par le bas*, Rapport de recherche pour le programme « Culture et territoires en Ile-de-France », 7-89.

Péraldi M. (dir.) (2002), *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Paris : Maisonneuve & Larose.

Purcell M. (2006), « Urban Democracy and the Local Trap », *Urban Studies*, 43/11, 1921-1941.

Rosanvallon P. (1995), *La nouvelle question sociale. Repenser l'Etat-providence*, Paris : Seuil.

Rouleau-Berger L. (2004), *La rue, miroir des peurs et des solidarités*, Paris, PUF.

Séchet R. (1996), *Espaces et pauvretés. La géographie interrogée*, Paris, L'Harmattan.

Serreau C. (2010), *Solutions locales pour un désordre global*, Paris, Acte Sud.

Sciardet H. (2003), *Les marchands de l'aube. Ethnographie et théorie du commerce aux Puces de Saint-Ouen*, Paris, Economica.

Swyngedouw E. (2009), « The Antinomies of the Postpolitical City : In Search of a Democratic Politics of Environmental Production », *International Journal of Urban and Regional Research*, 33/3, 601-620.

Illustrations :

Image 1 : Marché informel à Belleville. Source : Balan H., 16/03/2010

Image 2 : Extrait d'un tract du collectif de soutien aux biffins. Source : Collectif de soutien aux biffins, 05/2011.